



Die Kaminfeger  
Les Ramoneurs  
Gli Spazzacamini

# Rapport annuel 2014



# Sommaire

## Infos éditeur



<b>Président central</b>	<b>3</b>
<b>Secrétariat</b>	<b>4</b>
<b>Communication</b>	<b>5</b>
<b>Technique</b>	<b>6</b>
<b>Formation</b>	<b>7</b>
<b>Commission Assurance Qualité</b>	<b>8</b>
<b>Formation des maîtres</b>	<b>9</b>
<b>Assurance et Immeubles</b>	<b>10</b>
<b>Finances</b>	<b>11</b>
<b>Rapport de révision</b>	<b>11</b>
<b>Bilan</b>	<b>12</b>
<b>Comptes de résultat</b>	<b>13</b>
<b>Commerce</b>	<b>14</b>
<b>Organes</b>	<b>15</b>
<b>Comité central</b>	<b>16</b>

ASMR Association Suisse  
des Maîtres Ramoneurs  
Renggerstrasse 44  
5000 Aarau  
Tél. 062 834 76 66  
Fax 062 834 76 69  
info@kaminfeger.ch  
www.ramoneurs.ch

*Page de couverture: Le Maître ramoneur Franz Sandholzer (2e de dr.) est le nouveau président de la commune d'Urnäsch. Ici entouré (de g. à dr.) par Hanspeter Hug (GR), Jörg Widmer (TG) et Paul Grässli (SG).*

*Photo à gauche : Kurt Fischer*

# Se projeter dans l'avenir en démontrant notre détermination

*Chaque association professionnelle doit renforcer sa position dans un marché de plus en plus libéralisé et global.*

## *Assemblée des délégués*

L'Association Soleuroise des Maîtres Ramoneurs nous a reçus dans les locaux du Landhaus pour la tenue de notre assemblée des délégués. L'organisation de cette manifestation a été une réussite. Les participants ont pu apprécier cette belle ville baroque traversée par l'Aare. Les personnes accompagnantes ont flâné dans les rues de la vieille ville et ont découvert l'ambiance du marché qui se déroule le samedi matin, d'autres ont visité le musée de l'ordinateur ou encore la magnifique cathédrale Saint-Ours, emblème de la ville. La soirée de gala au Landhaus avec l'apéritif dans les jardins a été apprécié. Merci à l'association soleuroise pour ces quelques jours d'échanges.

## *Comité central*

Après le départ de Martin Kuster, le comité central s'est réorganisé. Le dicastère de Martin a été réparti entre Hansruedi Breitschmid qui a repris les assurances générales, la CIM, la caisse de prévoyance et Werner Rüegg s'occupe des bâtiments ainsi que de la vice-présidence de l'association. Je me permets de revenir sur le sujet de la représentation au sein du comité central. J'espère que lors de l'assemblée des délégués de Brunnen la Suisse alémanique nous propose un candidat, en tenant compte de la répartition des régions.

## *AEAI*

J'ai participé à l'assemblée des établissements cantonaux d'assurances dans les Grisons à Flims. Lors de cette assemblée, j'ai appris que l'AIB ne fait plus partie de l'organisation. L'AEAI travaille sur sa réorganisation qui entrera en vigueur d'ici un an. L'une des tâches importantes de l'AEAI dans l'immédiat est la mise sur pied des nouvelles normes de protection incendie pour le 1er janvier 2015.

L'association Suisse des Maîtres Ramoneurs reste un partenaire intéressant et fiable dans les échanges avec les assurances des bâtiments dans tous les cantons.

## *Personnel*

Notre secrétaire générale Madame L'Eplattenier a présenté sa démission le lendemain de l'assemblée des délégués de Soleure. Je ne veux pas faire de commentaire sur ce départ qui a eu pour effet

une surcharge de travail pour le comité central, principalement pour Hansruedi Breitschmid, Martin Kuster et votre serviteur.

Nous avons réagi rapidement pour mettre ce poste au concours et revoir son cahier des charges.

Le comité central a reçu pour une audition cinq candidats. Nous avons retenu la candidature de M. Stephan Gisi qui a pris sa fonction début août 2014. Je remercie mes collègues du comité central ainsi que Madame Susanne Münch et Rémy Koller pour leur soutien et leur engagement. Je souhaite la bienvenue à Monsieur Gisi qui, je l'espère, aura beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

## *Objectifs 2015*

La commission tarifaire a effectué son travail et l'a présenté à la conférence des présidents du 24 septembre. Le 3 novembre Thomas Lüthy, Stephan Gisi et Heinz Glauser ont rencontré Monsieur Fröhlich de l'assurance immobilière de Bâle-Campagne et directeur de l'AEAI. Suite à cet entretien, nous présenterons ce tarif indicatif à Monsieur Prix en espérant un traitement rapide pour une mise à disposition fin 2015.

Les nouveaux statuts ont été présentés au comité central en décembre et les dernières adaptations se feront en février afin de soumettre les statuts à la conférence des Présidents du 29 avril 2015. Ainsi nous pourrons voter et approuver les statuts à l'assemblée des délégués de 2015 à Brunnen. Jusqu'à fin 2015 nous devons adopter les règlements, régler la problématique de l'informatique et la nouvelle présentation Internet.

L'assurance encas de grossesse, après des adaptations juridiques, entrera en vigueur au 1er janvier 2015.

## *Remerciements*

Merci à tous les membres du comité central, aux présidents cantonaux, présidents des commissions et délégués pour la qualité des débats lors de nos séances, merci à tout le personnel d'Aarau, merci à nos lecteurs, nos annonceurs et partenaires pour leur fidélité et leur soutien incondicional.

*Marcel Cuenin*

## Affaires courantes et nouvelle organisation

*Les affaires courantes du secrétariat ont été menées à bien, malgré le changement intervenu au niveau de sa direction. Le nouveau secrétaire général a d'abord dû obtenir une vue d'ensemble avant de se lancer dans les projets en attente. Aujourd'hui, les plans finalisés peuvent être mis en œuvre.*

Bien qu'en fonction depuis le mois d'août seulement, l'année écoulée au poste de secrétaire général a été variée et passionnante à la fois. Des projets stratégiques ont été initiés, d'autres travaux ont été finalisés. Voici un court rappel:

Les frais engendrés par le nouveau site internet sont budgétés et les premières mesures de réalisation sont engagées. Viennent s'ajouter un shop en ligne moderne et de meilleures possibilités de communication avec nos divers groupes de destinataires.

La formation professionnelle de contremaître ramoneur et contremaître ramoneuse est sur la rampe de lancement. Le premier cours de formation débutera en 2015. Une année plus tard, soit au printemps 2016 déjà, les heureux détenteurs et détentrices du diplôme pourront mettre à profit leurs compétences acquises.

Le nouvel immeuble locatif dans le voisinage du secrétariat de l'association est entièrement loué. Les locataires y ont pris place et donnent vie à ce bâtiment.



Stephan Gisi, le nouveau secrétaire général de l'ASMR

Cette construction Minergie constitue un modèle d'investissement attractif sur le long terme et nous entretenons d'excellents rapports avec nos nouveaux locataires.

Un merci chaleureux à nos membres pour leur fidélité et leur engagement envers l'association. Je me réjouis ardemment de poursuivre une collaboration bonne et fructueuse!

*Stephan Gisi*



Le nouveau bâtiment familial (à gauche) proche du secrétariat (à droite).

## Comment le dire à mes clients?

*La communication veut dire compréhension, liaison, relation et contact. Le ramoneur, en contact avec le client, ne doit jamais l'oublier et trouver toujours le mot juste. Des progrès considérables ont été réalisés dans la branche. Une tâche non des moins importantes subsiste: se repositionner et le communiquer à la clientèle.*

Pro Cheminée - tarifs - site internet - journal - concours de photos - changement à la direction de l'ASMR - changements dans le ramonage - finalisation des travaux de construction et mise en location de l'immeuble à Aarau - nouveautés dans la CIM «assurance en cas de grossesse - révision des statuts et adaptation des règlements - contrôle de combustion des chauffages à bois - offre de cours - session professionnelle et démonstrations - commerce - gestion de la caisse - nouvelles prescriptions de protection incendie - évaluation des locaux de formation - et j'en passe!

Toute cette série de thèmes étaient à l'ordre du jour des séances du comité central en 2014. Une partie de ces dossiers ont pu être classés. Mais bon nombre d'entre eux seront à nouveau abordés en 2015.

Je m'arrête, dans ce rapport, sur un sujet particulier: Les changements dans le domaine du ramonage. Je ne vous apprends rien de neuf, le processus est en cours depuis bien longtemps. Les développements et les nouveautés dans la technique de combustion ont fait du ramoneur un thermo-technicien au fil des ans. Nos clients en ont-ils pris conscience? Qu'avons-nous entrepris pour être accepté par notre clientèle en tant que technicien dans le domaine du chauffage? Certains diront que tout se fait dans les règles de l'art, que le travail se déroule de manière plus ou moins coordonnée dans leur rayon de ramonage.

Mais que se passe-t-il lorsque, au niveau politique, le monopole du ramonage est remis en question? Là aussi rien de nouveau, nous diront certains à juste titre. Peu à peu, il apparaît qu'on s'éloigne du monopole et que le libre marché s'impose comme

une évidence. Bâle-Campagne prévoit la libéralisation du domaine du ramonage pour 2016.

Dans le canton de Soleure se profile aussi dans les trois à quatre ans à venir un changement du même type. La question est de savoir comment intégrer ce processus de changement dans notre mentalité de monopoliste? L'assurance immobilière a constitué un groupe de travail avec les ramoneurs dans le canton de Soleure, dont les résultats serviront à toutes les parties (clients, assurance et ramoneurs). Le canton de Glaris a décidé, en faisant quelques concessions, d'opérer une libéralisation complète du marché.

Les cantons cités ont thématiquement un changement de système dans le domaine du ramonage. Qu'en est-il des autres cantons suisses où le monopole semble avoir encore de beaux jours devant lui? Quelle attitude adopteront ces cantons lorsque cette affaire s'imposera à eux?

Le comité central suit cette évolution de près et s'attache à donner aux membres de l'association une information régulière. Il n'en demeure pas moins qu'il apprécie aussi toutes les informations venant des cantons. D'ores et déjà, merci de nous transmettre tout changement perçu qui va dans ce sens.

Nous les ramoneurs, nous avons tous conscience que nos capacités vont bien au-delà du - simple - ramonage des cheminées. Ces qualités se manifestent tout particulièrement dans le régime du libre marché. Disons-le aussi à nos clients.

*Thomas Lüthy*

Le secrétariat (à gauche) et le nouveau bâtiment familial (à droite).



## Appréhender la pratique

*Cœuvrer dans la commission technique implique à la fois la formation continue et un travail intéressant, qu'il s'agisse des feuilles techniques, des grandes installations, de la session professionnelle ou de la nouvelle ordonnance sur la protection de l'air.*

L'an dernier, la commission technique (CT) a défini les points forts en s'appuyant sur des thèmes suggérés par les membres de l'ASMR.

### *Feuilles techniques*

La commission a rédigé de nouvelles feuilles techniques pour les générateurs de chaleur. Ce travail achevé, les membres en ont été informés et les feuilles techniques sont mises en ligne sur le site Internet de l'ASMR. Dans les feuilles techniques, la CT met l'accent sur les instructions de service et de maintenance du fabricant. Ces notices sont bien documentées par des commentaires et des images. Dans les cas où il n'existe pas de documentation, nous collaborons avec les fabricants pour créer des instructions utiles dans la pratique.

### *Filtres et séparateurs de poussières fines pour les installations de combustion à bois*

Dans une intense collaboration avec quelques fabricants d'électrofiltres, des instructions de nettoyage sont mises sur pied. Pour le filtre Meister, une convention modèle est élaborée. Elle peut être signée par le fabricant Meister et le ramoneur responsable. D'autres clarifications seront négociées avec des fabricants.

### *Réunion des présidents des commissions techniques*

Le 22 octobre 2014 - jour où l'hiver fait son apparition - j'ai le plaisir d'accueillir les responsables des commissions techniques cantonales, à Grindenwald. Visite en groupe de la centrale avec système de cogénération. Quatre postes de travail avec informations sont préparés autour des grandes installations.

Les participants obtiennent un aperçu pratique concernant les travaux aux grandes installations dans des conditions de travail pas toujours faciles. Pius Wicki, représentant de Suva, expose les bases légales et informe sur le nombre d'accidents en 2013. Le dernier jour de la session, nous penchons sur le calcul des travaux de nettoyage de telles installations. Un grand merci aux intervenants et à ceux qui m'ont aidé à organiser cette rencontre.

### *Journée professionnelle ASMR*

La session professionnelle, après avoir connu une certaine désaffection les deux dernières années, retrouve un grand intérêt et le 12 novembre 2014, j'ai

la joie d'accueillir près d'une centaine de participants. La CT a eu la main heureuse pour réunir des thèmes qui intéressent nos membres.

### *Groupe de travail / séances / sessions / délégué*

En tant que membre du CC, je suis délégué en 2014 à différents événements ou groupes de travail. Ces différents colloques techniques me font bien sûr connaître beaucoup de nouveautés. De plus, entretenir de bons réseaux est capital pour une association.

Une première séance a pour thème la révision de l'ordonnance sur la protection de l'air. Nous collaborons à la révision de la nouvelle OPair.

Avec différentes associations et sous la direction de Roger Matt, nous achevons en décembre, après plusieurs années de travail et diverses séances, la mise sur pied du document sur l'état de la technique pour la Protection incendie en rapport avec la ventilation dans les bâtiments.

### *Conclusion*

En 2015 également les défis seront nombreux. Je me réjouis de les relever avec mes collègues de la commission, le comité central et avec le soutien efficace de l'équipe de collaboratrices et collaborateurs à Aarau. En nous joignant à d'autres associations, nous activerons la collaboration avec les autorités et les offices respectifs et pourrons faire valoir nos intérêts. Je me réjouis de pouvoir compter sur une collaboration fructueuse.

*Charly Feuz*



Aspirateur pour grandes installations. Photo : Patrick Abbühl

## Formation, structure et perspectives de perfectionnement

*L'apprentissage, la formation continue de contremaître et l'examen de maîtrise constituent les trois piliers sur lesquels repose la formation des ramoneuses et ramoneurs.*

### *Structure de la formation d'apprentissage 2014, 1ère procédure*

Au cours de sa formation, le ramoneur devient un spécialiste actif dans la branche du chauffage en général, de la prévention incendie, de la protection de l'environnement et de l'économie d'énergie. Ce collaborateur qualifié est le fruit d'un apprentissage aux exigences élevées.

Revenons quelques années en arrière pour certains, quelques décennies pour d'autres, et imaginons revivre l'instant de notre scolarité où il nous fallait choisir le métier que nous allions apprendre. La plupart d'entre nous avons effectué des stages dans divers corps de métier, hésitant sur le choix cornélien de la voie à emprunter : apprentissage, quel métier? Ou études? Pourquoi ramoneur? Il existe d'autres métiers moins salissants, moins pénibles. Mais peu nous offrent une variété d'installations de chauffages aussi conséquentes, un contact fréquent avec la clientèle, la possibilité de conseiller les propriétaires, de les orienter. Nous devons véhiculer cette image de spécialiste par le biais de connaissances acquises en apprentissage, puis en formation continue.

En cette année 2014, nous avons attribué les certificats fédéraux de capacité sur la base de la nouvelle ORFO (Ordonnance sur la formation professionnelle). La préparation de la documentation didactique et des manuels pratiques, accompagnés par l'engagement du corps enseignant, ont donné satisfaction et nous ne pouvons que nous féliciter du travail accompli et de leur engagement.

Les cours d'enseignement professionnels ainsi que les cours interentreprises sont donnés dans les différents centres et écoles professionnelles, à savoir : à Trevano pour la région tessinoise; à Berne, Olten, Rorschach et Winterthur pour la région alémanique et à Morges et Colombier pour la région romande.

### *Perspectives de perfectionnement*

*Contremaître ramoneur / ramoneuse 2015, 2ème procédure*  
Une fois sa formation, dite de base, achevée, un collaborateur ambitieux aura la possibilité de se former davantage pour obtenir le statut de contremaître ramoneur / ramoneuse.

La mise en place de cette nouvelle qualification, située entre l'apprentissage et la maîtrise fédérale, mais suivant le cheminement similaire à la maîtrise fédérale, a nécessité durant cette année bien des séances pour aboutir à la structure définitive. Les entreprises occupant un certain nombre de collaborateurs auront ainsi un avantage en formant ou en occupant ce nouveau partenaire de travail, dont son orientation serait principalement pratique, capable d'accompagner les personnes en formation, de conduire une petite équipe, de garantir la sécurité au travail, de seconder le maître ramoneur, de conseiller la clientèle sur le plan technique, d'accomplir des travaux spéciaux ou de gérer l'emploi du matériel, des outils, des véhicules et d'optimiser ainsi la gestion de l'entreprise.

*Une seule chose au monde coûte plus cher que l'éducation: l'absence d'éducation.*

*John F. Kennedy*

### *Maître ramoneur / ramoneuse 2015, 3ème procédure*

Enfin, pour le contremaître ramoneur / ramoneuse désireux de diriger une entreprise et atteindre le titre de maître ramoneur / ramoneuse, il doit encore achever sa formation par un module à choix entre le contrôleur de combustion avec brevet fédéral, le nettoyage des installations de ventilation et de climatisation ou le spécialiste communal en protection incendie. Il lui restera néanmoins le module de spécialiste en système thermique ainsi que le module de gestion d'entreprise avant de se présenter, comme précédemment, à l'examen intermodulaire.

A la lecture de cette structure, vous pouvez vous apercevoir que nous nous appliquons à tout mettre en oeuvre pour garantir une formation complète au métier de ramoneur / ramoneuse, ce spécialiste dans la branche du chauffage en général, de la prévention des incendies, de la protection de l'environnement et de l'économie d'énergie. Par ces quelques lignes, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes, le corps enseignant, la commission assurance qualité ainsi que toutes les entreprises formatrices et les responsables des apprentis qui assument cette tâche ô combien importante qu'est la formation, qui investissent une partie de leur temps pour assurer la pérennité du niveau de formation actuel dans notre profession.

*Laurent Dousse*

## Les nouvelles structures se renforcent

*Une année intensive s'achève pour la CAQ en raison de la révision du règlement d'examen et de la directive du contremaître. La grande affluence à l'examen final intermodulaire a aussi fortement mobilisé les membres de la CAQ et les experts.*

Une des principales occupations de la CAQ fut de finaliser le cours de contremaître ramoneur et contremaître ramoneuse. Durant l'année écoulée, tous les membres se sont penchés sur ce thème, afin de répondre aux nombreux souhaits et exigences. Le cours est en phase d'achèvement et sera publié dans la Feuille officielle par le SEFRI, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Les cours de modules commenceront en 2015. Les premiers examens finaux de contremaître sont attendus en 2016. Nous avons la conviction que le nouveau cours sera bien reçu par les jeunes gens de métier. Le contenu s'accorde à la demande actuelle et est dépouillé de futilités. De nouvelles matières sont venues s'ajouter. Elles touchent la gestion des employés, la perception des problèmes ainsi que l'optimisation des opérations liées à la chaufferie.

### *Le cours de maîtrise inchangé*

Le cours de maître ramoneur reste pour le moment inchangé. Un sondage auprès des présidents cantonaux révèle que les exigences sont en phase avec les besoins actuels de notre relève. La CAQ reprendra ce thème dans les trois à cinq ans à venir, lorsqu'elle aura pu

observer l'évolution du contremaître, des modules partiels, du spécialiste en protection incendie et du contrôleur de combustion.

### *Les modules spécialisés*

Cette année, les experts pratiques de toute la Suisse se sont rencontrés en Suisse orientale pendant un cours d'une journée, pour discuter ensemble l'attribution des notes et l'évaluation des travaux pratiques à l'objet. Les appareils à gaz ont été un point fort de l'année écoulée.

Un souci constant de la CAQ est que les examens se déroulent de façon similaire dans toute la Suisse et que tous les candidats bénéficient d'un traitement loyal - où qu'ils passent leurs examens. Les experts pratiques méritent dès lors un sincère remerciement pour la maîtrise de cette tâche peu facile.

Cette année, 19 candidats de Romandie et de Suisse alémanique se sont présentés aux examens pratiques. Douze d'entre eux ont réussi l'examen de ce module. Nous avons même reçu 20 candidats à l'examen final intermodulaire. Les participants ont eu six semaines pour rédiger un travail sur un thème traitant de la gestion d'entreprise ou de la technique pure. A notre grand plaisir, 18 candidats et 1 candidate ont passé cet examen avec succès. A la prochaine Assemblée des délégués, nous aurons tout loisir d'accueillir un bon nombre de nouveaux et jeunes maîtres.

Je remercie enfin tous ceux qui, durant l'année, m'ont soutenu dans mes tâches qui visent à faire avancer notre profession. En 2015 aussi nous aurons besoin d'une bonne formation continue, en phase avec notre époque et répondant aux besoins des ramoneurs. Dans cet esprit, je me réjouis de relever les défis du futur avec votre soutien.

*Hannes Messmer*





## Nouvelle procédure de qualification: une belle prestation

*Pour la première fois, l'examen de fin d'apprentissage s'est déroulé selon la nouvelle procédure de qualification. Les enjeux étaient de taille, tant pour les apprentis que pour les experts.*

*Le résultat: un bilan en principe positif. Les possibilités d'amélioration ont été notées.*

La troisième année d'apprentissage se termine en été, avec la mise en œuvre de la première procédure de qualification (PQ) selon la nouvelle ordonnance sur la formation. Cela permet de vérifier si l'enseignement orienté vers l'action et si les manuels scolaires répondaient aux exigences de la PQ. Dans tous les centres de formation, on a utilisé pour la première fois les mêmes questions et le même système d'évaluation à l'examen écrit. Une belle prestation!

### *Tirer des enseignements de cette «Première»*

Le système d'évaluation demande encore d'être affûté car, dans divers centres de formation, la moyenne des notes est inférieure à celle de l'année dernière. Du point de vue de Peter Lanz, les experts, dans leur évaluation, ne tiennent pas assez compte de la pratique: Lorsque la réponse d'un candidat ne correspond pas tout à fait à la réponse espérée par l'expert, ce dernier devrait d'abord s'interroger pour savoir si la question posée permettrait d'autres réponses.

Une chose est sûre, dans leurs cours, les enseignants cherchent toujours à poser des questions écrites et orales qui préparent au mieux les apprentis à la PQ et qui vont dans le sens des questions et réponses attendues à la PQ.

### *L'entretien avec le client demande de l'exercice*

Autrefois, les examens oraux se déroulaient en partie dans le cadre de l'examen pratique effectué sur les installations. Comme aux examens, les experts mènent avec les candidats les entretiens avec le client, ils utilisent beaucoup de matériel de démonstration, de brochures et autres. Afin de varier la structure d'un tel examen, il est plus approprié qu'il se déroule dans une salle de classe. Cet état de fait est aussi plus exigeant pour les experts. En effet, l'entretien avec le client n'est pas un examen de question-réponse, mais un dialogue. Développer un entretien avec des élèves plus faibles, demande beaucoup de créativité. Les enseignants stimulent les experts pour qu'ils aillent dans les écoles et fassent des simulations d'examen avec les élèves, dans le but d'améliorer les compétences des deux parties.

### *La protection incendie sur la base des nouvelles directives*

Tous les trois groupes linguistiques d'enseignants participent à la séance du printemps. On y parle de la prochaine PQ, de la qualité des manuels et de l'évolution du nombre d'apprentis. A l'assemblée d'automne des enseignants de Suisse alémanique, la rétrospective de la première PQ selon la nouvelle ordonnance sur la formation est un thème important. En même temps, ils préparent la PQ 2015 et décident que les examens de protection incendie se basent sur les directives AEAI 2015. Ils lancent les adaptations nécessaires des manuels scolaires.

Je remercie tous les enseignants et gens de métiers qui s'engagent sans relâche en faveur du bon développement de nos jeunes apprentis.

Susanne Münch,

*pour le Président de l'Union  
du corps enseignant professionnel*



Formation continue des experts de la pratique dans le canton de St-Gall.

## Adopter les solutions associatives

*Dans le domaine des assurances, l'association représente aussi les intérêts des membres. Plus il y a de membres qui font usage des possibilités offertes, mieux c'est. Cela vaut d'autant plus pour la solution d'assurance que l'association a négociée avec l'assureur maladie Helsana.*

### *Caisse d'indemnisation aux militaires (CIM)*

La commission de surveillance a siégé à la séance de la CIM, à Berne, le 21 mai 2014. Le secrétaire général, Thomas Hediger, fit un commentaire détaillé se rapportant à l'exercice 2013 et au rapport de l'organe de révision OBT. Les cotisations ont augmenté d'environ 18 000 francs. Les charges liées aux indemnités de maternité ont légèrement progressé à 17 100 francs. Le bilan présente un capital de 1 560 000 francs. A l'avenir, l'ASMR sera exemptée des intérêts sur le prêt de 400 000 francs accordé par la CM, suite à la décision de la Conférence des présidents.

Une motion a été déposée à cette séance, demandant d'abaisser le taux de cotisation pour l'année à venir de 0,4 à 0,3 pour-cent. La Conférence des présidents du 24 septembre 2014 a discuté la possibilité de prise en charge par la CIM du maintien du versement du salaire en cas de grossesse. Cette proposition a été

approuvée à une large majorité. La Conférence des présidents a donc décidé de maintenir le taux de cotisation à 0,4 pour-cent de la masse salariale assujettie à l'AVS. L'Info ASMR 1/2015 donne des précisions sur la procédure d'annonce.

### *Assurance Helsana*

La caisse-maladie Helsana informa l'ASMR du recul du nombre de preneurs d'assurance au sein de notre contrat collectif. Sans amélioration aucune, il y aurait lieu d'envisager une adaptation des primes pour le futur. Nous appelons tous les membres à faire une évaluation de la solution Helsana proposée par l'ASMR, laquelle vous accorde, ainsi qu'à votre famille, un rabais de 15 pour-cent sur les assurances complémentaires.

### *Suva*

Lors d'une rencontre avec Suva, à Lucerne, nous avons constaté que par «freelancer» ne s'entend pas automatiquement «avoir un statut d'indépendant». N'importe quel maître qui occupe un ouvrier à titre indépendant est tenu de l'annoncer dans ses décomptes à la Suva. Un rapport détaillé sur ce thème a été publié dans l'édition «6/14 de Ramoneur Suisse». D'autres informations à ce sujet sont contenues dans la brochure «Avez-vous un statut d'indépendant» qui peut être obtenue chez Suva.

*Hansruedi Breitschmid*

## Rien d'imprévu

*Dans le domaine immobilier, le comité a atteint les objectifs fixés. La remise du dicastère de Martin Kuster aux mains de Werner Rüegg s'est très bien passée.*

La construction du nouvel immeuble à la Renggerstrasse 42 a été achevée. Tous les locaux ont pu être loués sans difficulté. Les rapports avec les locataires sont très agréables et l'aménagement des terrasses se réalisera en 2015.

Martin Kuster a pu régler les prétentions d'honoraire de l'architecte, à notre grande satisfaction.

Au siège principal de l'ASMR, à la Renggerstrasse 44, nous n'avons en ce moment aucune réparation ou transformation en vue.

L'état des locaux de formation E 51 et E 54, au centre professionnel d'Olten, est acceptable. L'ASMR dispose entièrement de cet espace. En 2014, les instructeurs ont eu le plaisir de mettre en service une nouvelle chaudière de chauffage à des fins éducatives.

*Werner Rüegg*

## Résultat global positif

*Esther Schmidmeister est notre comptable, depuis mars 2014. Elle a vite assimilé les dossiers et avec Stephan Gisi, notre nouveau secrétaire général, elle est à l'aise avec les finances et le budget de l'ASMR. Le résultat de l'exercice 2014 s'avère encore une fois positif. Les comptes annuels sont bouclés avec un plus de 7000 francs.*

### *Département de ventes*

Le produit du département de ventes présente un léger recul par rapport à l'an dernier. La fidélité de nos clients a, cette année aussi, été récompensée par un bonus. L'équipe de vente est toujours motivée pour vous conseiller de manière compétente et professionnelle.

### *Cours*

Nos membres font régulièrement usage de notre offre de cours diversifiée. La documentation de nos futurs cours préparatoires est disponible en deux langues. La forte affluence à l'examen final intermodulaire de maître ramoneur fut réjouissante. Le budget global de la formation est légèrement déficitaire. Un cordial merci à tous les intervenants et aux organisateurs de cours, pour leur engagement inlassable.

### *Journal professionnel*

La rédaction a su rédiger des articles d'actualité intéressants pour notre journal de l'association. C'est avec plaisir que nous voulons poursuivre la coopération avec nos membres et nos partenaires. Grâce au travail

efficace de la rédaction, le journal peut à nouveau s'autofinancer.

### *Cotisations des membres*

L'année dernière, la cotisation des membres a marqué un léger recul. Cette tendance est probablement à mettre au compte du regroupement d'un certain nombre d'entreprises de ramonage. Le CC mènera une réflexion sur cette thématique dans le contexte des nouveaux statuts.

### *Immobilier*

Les appartements de l'immeuble sis à la Renggerstrasse 42 sont loués depuis avril 2014. Ce projet permet à l'association d'engager des moyens à long terme, dans la perspective d'en tirer profit.

### *Résultat comptable positif*

Comme mentionné au début de ce rapport, l'exercice comptable 2014 a bouclé sur un résultat réjouissant. Le nouveau site internet est en de bonnes mains et sera probablement opérationnel en été 2015. Nous avons eu des dépenses imprévues dans le domaine du recrutement du personnel. Les postes de secrétaire général et de comptable ont dû être repourvus. Sans ces dépenses exceptionnelles, le résultat global aurait été encore meilleur.

### *Remerciements*

Je remercie tous les collaborateurs et collaboratrices ainsi que toutes les commissions pour leur bon travail et leur engagement.

*Hansruedi Breitschmid*

## Rapport de révision

Conformément à notre mandat, nous avons vérifié la tenue des comptes et procédé à la révision détaillée de l'exercice comptable (bilan et comptes de résultats) de l'Association Suisse des Maîtres Ramoneurs (ASMR) arrêté au 31 décembre 2014, concernant la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014.

La responsabilité de la comptabilité d'exercice incombe au comité central, tandis que notre mission consiste à la vérification et à l'évaluation des comptes. Nous confirmons remplir les conditions légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les principes professionnels en vigueur en Suisse, demandant que la vérification soit planifiée et réalisée de manière à déceler toutes anomalies, avec une assurance raisonnable. Nous avons examiné les positions et données des comptes annuels en procédant à des analyses et à des examens par sondages. Nous avons en outre évalué l'application des principes déterminants dans la reddition des comptes, les décisions essentielles en matière

d'évaluation, ainsi que la présentation de la comptabilité d'exercice dans son ensemble. Nous estimons notre révision suffisamment fondée pour porter une appréciation.

Sur la base des travaux de révision, nous avons constaté que:

- le bilan et les comptes de résultats correspondent à la comptabilité
- la comptabilité est tenue en bonne et due forme
- la présentation de la situation de fortune et des résultats d'exploitation sont conformes aux règles générales reconnues dans le commerce
- les dispositions légales et les statuts sont respectés.

Nous recommandons à l'Assemblée des délégués d'approuver la comptabilité d'exercice 2014, sans aucune restriction.

*Zurich, le 25 février 2015*

*Steuer-Bilanz-Treuhand AG  
Rosario De Carlo (chef réviseur)*

<b>Bilan</b>	2014		2013	
	Fr.	%	Fr.	%
<b>ACTIF</b>				
<b>Fonds de roulement</b>				
Liquidités	430 645	9.9	287 021	9.0
Créances	59 944	1.4	61 900	1.9
Stock de marchandises	196 000	4.5	160 000	5.0
Actifs transitoires	54 122	1.2	6 709	0.2
Fonds de roulement total	740 711	17.1	515 630	16.1
Investissements mobiliers	10 203	0.2	10 203	0.3
Investissements immobiliers	3 586 001	82.7	2 667 737	83.5
Capital investi	3 596 204	82.9	2 677 940	83.9
<b>Actif total</b>	<b>4 336 915</b>	<b>100.0</b>	<b>3 193 569</b>	<b>100.0</b>
<b>PASSIF</b>				
Créances à court terme	899 087	20.7	1 136 483	35.6
Créances à longs termes	2 784 900	64.2	1 410 950	44.2
Capital étranger total	3 683 987	84.9	2 547 433	79.8
Fortune de l'association	646 136	14.9	633 766	19.8
Bénéfice annuel (- = perte annuelle)	6 792	0.2	12 370	0.4
Capital propre	652 928	15.1	646 136	20.2
<b>Passif total</b>	<b>4 336 915</b>	<b>100.0</b>	<b>3 193 569</b>	<b>100.0</b>

## Comptes de résultats

PRODUIT			2014		2013	
	Budget 2014	%	Fr.	%	Fr.	%
Produit commerce	2 679 000	63.7	2 589 920	59.6	2 900 770	66.5
Produit formation	971 000	23.1	1 211 955	27.9	897 218	20.6
Produit journal	122 250	2.9	121 795	2.8	118 087	2.7
Produit services	60 000	1.4	55 310	1.3	78 979	1.8
Produit cotisations	376 000	8.9	366 656	8.4	369 301	8.5
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 208 250</b>	<b>100.0</b>	<b>4 345 636</b>	<b>100.0</b>	<b>4 364 354</b>	<b>100.0</b>
Dépense directe	2 958 500	70.3	3 093 468	71.2	3 110 899	71.3
<b>Bénéfice brut 1</b>	<b>1 249 750</b>	<b>29.7</b>	<b>1 252 168</b>	<b>28.8</b>	<b>1 253 455</b>	<b>28.7</b>
Frais de personnel	799 000	19.0	774 853	17.8	770 660	17.7
<b>Bénéfice brut 2</b>	<b>450 750</b>	<b>10.7</b>	<b>477 315</b>	<b>11.0</b>	<b>482 795</b>	<b>11.1</b>
Dépenses p. locaux et entretiens	165 500	3.9	173 523	4.0	158 019	3.6
Frais d'administration	248 000	5.9	320 597	7.4	274 955	6.3
Frais publicité, autres frais d'exploitation	41 000	1.0	16 298	0.4	19 496	0.4
Dépense financière	1900	0.0	5 568	0.1	5 181	0.1
<b>Frais d'exploitation total</b>	<b>456 400</b>	<b>10.8</b>	<b>515 986</b>	<b>11.9</b>	<b>457 652</b>	<b>10.5</b>
Résultat immeubles total	12 700	0.3	49 854	1.1	- 6 567	- 0.2
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>	<b>7 050</b>	<b>-0.2</b>	<b>11 183</b>	<b>0.3</b>	<b>18 576</b>	<b>0.4</b>
Impôts directs	8 000	0.2	4 391	0.1	6 206	0.1
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>- 950</b>	<b>0.0</b>	<b>6 792</b>	<b>0.2</b>	<b>12 370</b>	<b>0.3</b>

## Toujours des actions intéressantes

*Des ventes positives, des éloges pour la foire-maison et une bonne équipe au secrétariat, voilà ce qui donne des ailes au dicastère commerce.*

A l'instar des trois dernières années, le département des ventes à notre siège à Aarau peut se prévaloir de bons résultats.

Nos clients trouvent régulièrement des actions intéressantes dans le journal Ramoneur Suisse. Les actions pour des outils, comme des lampes, des clés à écrous et autres matériels sont décrits et illustrés dans notre journal.

Notre comptoir-maison annuel, qui a également amené bon nombre de visiteurs en 2014, permet à nos clients de nouer des contacts et de donner libre cours à des échanges et expériences au niveau professionnel et privé.

Le grand investissement du point de vue organisationnel pour le comptoir-maison vaut la peine. Son charme a conquis les visiteurs qui viennent des différentes régions de Suisse.

Je remercie les collaborateurs de l'ASMR pour leur collaboration agréable et efficace.

Je remercie de même nos clients pour leurs achats réguliers et la confiance qu'ils témoignent envers notre secrétariat.

*Werner Rüegg*



Les gagnants du concours de photos «Poêles individuels»

1. Roman Näf, Donzhausen (en bas à gauche)
2. Peter Krummenacher, Brunnen (en haut à droite)
3. Kurt Fischer, Ruppenswil (en bas à droite)

## Organes de l'ASMR 2014



*Le comité central de l'ASMR dans sa composition jusqu'à l'Assemblée des délégués en juin 2014. Martin Kuster, (2e à partir de la gauche) a démissionné à l'occasion de l'AD. Son siège n'est pas encore repourvu.*

### **Comité central**

#### **Président central**

Marcel Cuenin, Les Breuleux

#### **Vice-président / Commerce / Immobilier**

Werner Rüegg, Gossau ZH

#### **Formation**

Laurent Dousse, Bulle

#### **Finances / Assurances**

Hansruedi Breitschmid, Wohlen

#### **Communication**

Thomas Lüthy, Biberist

#### **Technique**

Charly Feuz, Stechelberg

### **ASMR Association Suisse des Maîtres Ramoneurs**

Renggerstrasse 44

5000 Aarau

Tél. 062 834 76 66

Fax 062 834 76 69

info@kaminfeger.ch

www.ramoneurs.ch

### **Commission de gestion**

Heinz Nacht, Schliern bei Köniz

Guido Röthlisberger, Coldrerio

Jürg Schläpfer, Davos Platz

### **Secrétariat**

Stephan Gisi, Secrétaire général

Lilian Hablützel, Internet / Secrétariat

Susanne Münch, Assistante du secrétaire général

Esther Schmidmeister, Comptabilité

Kurt Stoller, Service de vente

Martina Werder, Secrétariat / Journal

Antia Wüthrich, Service de vente

### **Commission Technique**

Charly Feuz, Stechelberg

Guido Alpiger, Ebnet-Kappel

Markus Bombana, Reichenburg

Benno Koller, Hölstein

### **Commission Assurance Qualité**

Hannes Messmer, Schaffhouse

Eric Cochard, Genève

Dario Röthlisberger, Chiasso

Sandro Salvi, Freimettigen

Fred Senn, Bâle

Peter Storari, Wangen bei Olten

Jean-Daniel Wampfler, Vucherens

### **Union du corps enseignant**

Peter Lanz, Langenthal, Président

Eric Baechler, Corserey

Urs Fritschi, Uetikon am See

Peter Gentner, Adetswil

Björn Hauert, Uttigen

Reto Joost, Niederhünigen

Roman Näf, Donzhausen

David Rigolet, Yverdon-les-Bains

Patrice Robert-Grandpierre, Pompaples

Dario Röthlisberger, Chiasso

Fred Senn, Bâle

Daniel Straub, Turbenthal

René Zünd, Altstätten

### **Commission de surveillance cours interentreprises**

Laurent Dousse, Bulle, Président

Patrizia Alther, Diessenhofen

Bernardo Bernaschina, Riva S. Vitale

Serge Cochard, Corpataux

Boris Hunziker, Mosnang



Mondial de football 2014: Les ramoneurs étaient de la partie!



**Die Kaminfeger  
Les Ramoneurs  
Gli Spazzacamini**